



Nouvelle inscription 2025-2026 Avenir Amboise Gymnastique



Préparez votre dossier dès maintenant !
Vous trouverez dans ce dossier tous les documents nécessaires à votre inscription.

Cours de gymnastique : enfants/ados

Année de naissance	Groupe	Jour	Horaire	Tarif
2023	Baby gym 2-3 ans	Samedi	9h45 à 10h30 Avec accompagnateur	189 €
2022	Baby gym 3-4 ans	Samedi	10h30 à 11h15	
2021	Baby gym 4-5 ans	Samedi	11h30 à 12h15	
2019 et 2020	Eveil gymnique	Mercredi	13h30 à 14h30	199 €
		ou		
		Samedi	13h30 à 14h30	
2015 à 2018	Ecole de gym	Mercredi	18h00 à 19h00 (gr 1 à 3)	
		ou		
		Jeudi	18h00 à 19h00 (gr 4 à 6)	
2009 à 2014	Gym Loisirs	Jeudi	19h00 à 20h00	
2018 et avant	Gym Acro'	Mercredi	19h00 à 20h00	

Pack Ado :

Gym Loisirs + Gym Acro' 263 €

Pack Enfant :

Ecole de gym + Gym Acro' 263 €

Pensez à vous équiper aux couleurs du Club :
[Boutique Avenir Amboise Gymnastique](#)



FORMALITES A ACCOMPLIR :

Page 4 : Fiche d'adhésion à compléter et à nous remettre (*le mail est obligatoire pour la demande de licence et indispensable pour que l'on puisse vous envoyer des informations. Ce mail ne sera donné en aucun cas à un tiers.*)

Pages 5 et 6 : Charte de bonne conduite à compléter et à nous remettre

Pages 8 et 9 : Règlement intérieur à lire et à conserver

Pages 10 et 11 : Questionnaire de santé à compléter et à nous remettre. Merci de bien lire le descriptif et remplir l'attestation

Pages 12 et 13 : Autorisation parentale – Fiche d'urgence à compléter et à nous remettre

La souscription Assurance FFGYM obligatoire se fera automatiquement, dès que votre licence sera validée par la FFGYM, elle vous adressera un email confirmant l'adhésion de base obligatoire, avec la notice définissant les garanties du contrat.

Si vous souhaitez souscrire une option complémentaire les informations seront communiquées dans cet email.

☞ Pièces à joindre au moment du dépôt de l'inscription :

- **Fiche d'adhésion complétée + Charte complétée et signée + Fiche d'urgence complétée**
- **Questionnaire de santé complété et signé + Paiement total de l'adhésion**

❑ Pour que le dossier soit pris en compte et que la place dans le groupe soit réservée, votre dossier devra être complet.

Vous avez droit à une séance d'essai. Le dossier complet doit tout de même être déposé au club avant la séance d'essai. Si vous ne souhaitez pas continuer après la séance d'essai, nous vous rendrons votre dossier.

Ce dossier sera à déposer lors des permanences suivantes (sous réserve des places disponibles):

Samedi 6 septembre 2025 de 10h00 à 17h00 au forum des associations sur l'Île d'Or
Ou
Mercredi 10 septembre 2025 de 17h30 à 19h30 (sous réserve des places restantes)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Paiement de la cotisation

Nous acceptons les règlements en chèques, espèces, chèques-vacances*, coupons-sport.

Vous avez également la possibilité de payer en 3 fois ou 6 fois en chèques. (*chèque à l'ordre de « Avenir d'Amboise Gymnastique »*)

Pour la première mensualité, il faudra régler la licence distinctement (58,69€/68,69€) obligatoirement par chèque, quel que soit le mode de paiement choisi.

(*ex : 186 € = 58,69 € par chèque + solde en tout autre paiement*)

****une majoration de 3 € sera appliquée pour tout règlement par chèques vacances afin de supporter les frais de traitement***

Groupes	Nbre d'hrs / sem	Licence FFG	Cotis. Club	Total à payer	en 3 fois (oct, nov, déc) le 15			en 6 fois (oct, nov, déc, janv, fév, mars) le 15					
					Chq N°1	Chq N°2	Chq N°3	Chq N°1	Chq N°2	Chq N°3	Chq N°4	Chq N°5	Chq N°6
ADHESION GYMNASTIQUE ENFANT / ADO													
Baby gym	45 min	58,69	130,31	189	102	44	43	80	22	22	22	22	21
Eveil gymnique Ecole de gym Loisirs Gym Acro'	1 h	68,69	130,31		112	44	43	90	22	22	22	22	21
Pack Ado/Pack Enfant	2h	68,69	194,31	263	133	65	65	101	33	33	32	32	32

Reprise des entraînements : lundi 15 septembre 2025 (sous réserve des locaux disponibles)



ADHERENT

NOM		DATE DE NAISSANCE	[[[[]]/[[[]]/[[[]]]]	SEXE	M ☐ F ☐
PRENOM		NATIONALITE			
ADRESSE					
CODE POSTAL		VILLE			

COORDONNEES DU RESPONSABLE LEGAL

[illegible]

REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur ou Madame _____, responsable de l'enfant _____
reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Le _____, à _____ Signature _____

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER OU FILMER

Monsieur ou Madame _____, responsable de l'enfant _____
autorise l'Avenir d'Amboise Gymnastique, dans le cadre des activités de l'association :

- à photographier ou filmer mon enfant Oui ☐ Non ☐
- à ce que les clichés ou films soient diffusés, publiés ou exposés Oui ☐ Non ☐

GROUPE CHOISI (cocher la bonne case)



2023	Baby 2-3	Sam. 9h45	189		GFL						
2022	Baby 3-4	Sam. 10h30			GFL						
2021	Baby 4-5	Sam. 11h30			GFL						
2019 et 2020	Eveil gymnique	Merc. 13h30	199		GAF	2015 à 2018	Pack Enfant	Merc. 18h + Merc. 19h	263		GAF
		Sam. 13h30						Je 18h + Merc. 19h			GAF
2015 à 2018	Ecole de gym	Merc. 18h00	199		GAF	2009 à 2014	Pack Ado	Je.19h00 + Merc. 19h	263		GAF
		Jeudi 18h00									
2009 à 2014	Gym Loisirs	Je 19h00	199		GAF						
2018 et avant	Gym Acro'	Merc. 19h00			GAF	PAIEMENT (cocher la ou les cases correspondantes)					

**Document à rendre obligatoirement avec
le questionnaire et/ou certificat et le
paiement**

[illegible]



CHARTRE DE BONNE CONDUITE



Cette chartre doit permettre la bonne marche du Club et accompagner les dirigeants, entraîneurs, gymnastes et parents dans leurs tâches respectives.

Adhérer en prenant sa licence au Club, c'est s'engager en tant que gymnaste, entraîneur ou dirigeant à respecter l'éthique du Club et de la gymnastique et à en donner une bonne image par un comportement exemplaire en toutes circonstances.

Pour pratiquer la gymnastique dans un esprit sportif, les membres du Club devront respecter la présente charte.

LA GYMNASTE

doit avoir des attitudes et des comportements en adéquation avec un esprit sportif lors de ses entraînements et de ses compétitions, le cas échéant. Pour cela, elle se doit de :

- Respecter les règles et l'autorité des entraîneurs et dirigeants
- Respecter les 5 règles de politesse (bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît, pardon) avec toutes les personnes présentes dans la salle
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence (qui doit être exceptionnelle) lorsque cela est possible
- Être présente à l'heure dans la salle pour commencer le cours (prévoir d'arriver 5 minutes avant pour se préparer et ne pas rester dans le vestiaire pour discuter avec les copines)
- Être sérieux aux entraînements, apprendre à être autonome et à se gérer
- Faire tous les exercices demandés et fournir les efforts nécessaires
- Demeurer calme et attentif en tout temps, ne pas crier dans l'enceinte du gymnase (salle de gym, vestiaires, couloir)
- Respecter les autres verbalement (parole) et physiquement (gestes) dans la salle et dans le vestiaire
- Être solidaire du groupe, encourager et valoriser ses partenaires, ne pas les déranger dans leur pratique
- En cas de conflit, être capable de le résoudre sans agressivité, ni violence
- Accepter les différences de niveaux, apporter la même considération à tous les gymnastes
- Venir en tenue de gym (justaucorps ou short ou legging + débardeur ou tee-shirt près du corps, brassière seule interdite), cheveux bien attachés (aucune mèche dans le visage) et sans bijou
- Avoir toujours son matériel (maniques, gourde...) et le déposer à l'entrée de la salle en arrivant. Le reprendre à la fin de l'entraînement
- Ne pas manger dans la salle. Les chewing-gums sont strictement interdits. Utiliser les poubelles mises à disposition. L'eau est la seule boisson autorisée dans l'enceinte sportive
- Participer au maintien en bon état et à la propreté des locaux (salle de gym, vestiaires, toilettes...)
- Ne se rendre aux vestiaires en cours d'entraînement que lorsque cela est vraiment nécessaire, et après accord de l'entraîneur
- Ne pas utiliser son téléphone portable, sauf en cas d'urgence, et uniquement après autorisation de l'entraîneur
- Utiliser le matériel sans le dégrader et le ranger soigneusement après chaque cours
- Respecter ses adversaires et les juges lors des compétitions, faire preuve de fair-play (esprit sportif)
- Participer à la vie du Club (aide aux entraînements, jugement, organisation des manifestations...)

LES PARENTS

Il est important qu'une collaboration existe entre les parents et le Club. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport en adoptant les comportements suivants :

- Adhérer et encourager son enfant à respecter la présente Charte de Bonne Conduite
- Aider son enfant à développer un « esprit sportif » et entretenir ces valeurs
- Respecter les règles et les choix des entraîneurs et dirigeants
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence de son enfant
- Être ponctuel et respecter les horaires des cours en déposant son enfant 5 minutes avant le début de l'entraînement et en le reprenant à l'heure prévue de fin de séance
- Ne pas pénétrer dans la salle d'entraînement sans y avoir été invité
- Rendre compte à l'entraîneur ou aux dirigeants de difficultés éventuelles
- Prévenir l'entraîneur dès réception du calendrier des compétitions si l'enfant ne peut être présente à une des dates prévues
- S'assurer que la gymnaste sera présente à toutes les compétitions pour lesquelles elle est engagée. Dans le cas contraire et sans motif valable et justifié, le Club pourra demander le remboursement des frais qu'il a engagé pour l'inscription et, le cas échéant, de ceux découlant d'une amende due en cas de forfait individuel ou d'équipe
- Assurer le déplacement en compétition de son enfant, mais aussi des juges et entraîneurs sans qui la participation est impossible. Il est parfois nécessaire que ceux-ci soient présents sur place bien avant l'heure de passage des gymnastes. Cet effort demandé aux parents doit être réparti sur l'ensemble des familles de l'équipe afin que la charge ne repose pas toujours sur les mêmes personnes
- Rester courtois et poli avec tout le personnel du Club et ses bénévoles
- Participer à la vie du Club et apporter son aide bénévole lors de toutes les manifestations organisées par celui-ci.
- Se tenir au courant de la vie du Club au travers de ses canaux de communication (panneaux d'affichage, site internet, page Facebook...)

Notre Club est une association à but non lucratif, basé donc sur un fonctionnement de choix collectifs et dirigé par une équipe de bénévoles. C'est une entité fragile pour laquelle chacun des participants doit garder un grand respect des règles et d'autrui s'il veut lui conserver son existence.

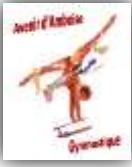
Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Le

Signature de la gymnaste

Signature des parents



Collecte de données à caractère personnel (RGPD)



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour une demande de licence sportive fédérale. La base légale du traitement est : « association loi 1901, agréée jeunesse et sport, affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE et reconnue d'intérêt général. »

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE.

Les données sont conservées pendant le temps de l'adhésion à l'association AVENIR D'AMBOISE gymnastique plus 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

En fonction de la base légale du traitement :

- Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ;
- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données : avenir.amboise.gymnastique@gmail.com ou AVENIR AMBOISE GYMNASTIQUE, Maison des Associations, 9 mail Saint Thomas – 37400 AMBOISE.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



REGLEMENT INTERIEUR



Définition du règlement intérieur pour les associations loi 1901.

Le règlement intérieur n'est pas obligatoire, mais il est facile à modifier : Une réunion du conseil de direction suffit, avec éventuellement ratification de la prochaine assemblée générale. Il précise et complète les statuts.

I - INTRODUCTION

« L'Avenir d'Amboise gymnastique », est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

« L'Avenir d'Amboise gymnastique » est affiliée à la fédération française de gymnastique (FFG).

Le club, ouvert à tous, a pour objet de développer, dans la limite de ses possibilités, tout ce qui a trait à la pratique de la gymnastique.

Les membres du bureau, administratif et technique, sont tenus de faire part aux adhérents ou à leur représentant légal, de toutes directives ou communications concernant le fonctionnement de l'association.

Ce règlement intérieur est conforme aux dispositions d'utilisation des infrastructures émises par la municipalité d'Amboise.

II - L'INSCRIPTION AU CLUB

A) L'INSCRIPTION

L'adhésion au club est annuelle. Elle comprend : la cotisation au club et le coût de la licence-assurance Fédération Française de Gymnastique. L'adhérent a droit à un cours d'essai. Passé celui-ci et sans contre-indication, l'adhésion est considérée comme validée pour la saison complète.

Aucun remboursement n'est possible en cours d'année, sauf cas de force majeure : problème de santé justifié par la production d'un certificat médical. Dans ce cas, et le seul, le remboursement sera effectué au prorata de la pratique, hors licence qui reste due dans son intégralité.

B) LA SAISON

La saison commence courant septembre et se termine courant juin, sous réserve de la disponibilité des locaux.

Les dates sont fixées lors de la dernière réunion du bureau de la saison précédente.

C) VACANCES ET JOURS FERIES

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Certains stages peuvent être organisés pendant ces périodes (voir paragraphe VI).

D) ASSEMBLEE GENERALE ET GALA DE FIN D'ANNEE

Lors de l'assemblée générale, une présentation des activités du club est proposée.

Chaque année, le gala se déroule en décembre et l'assemblée générale se déroule à cette occasion, sauf information contraire.

III - LES ENTRAÎNEMENTS

Les horaires d'entraînement qui vous sont donnés sont ceux de début et de fin d'entraînement.

Exemple : 18h-20h. Début de l'entraînement 18h, fin 20h. Au-delà de ces limites le club n'est pas responsable de la garde de vos enfants.

Vous devez attendre la prise en charge de vos enfants par l'entraîneur pour quitter le gymnase.

L'accompagnateur est tenu **de vérifier dans le gymnase la présence effective de l'entraîneur**. Tant que l'entraîneur n'est pas présent, vous ne pouvez laisser votre enfant devant ou dans le gymnase (**le gymnase ouvert ne signifie pas que l'entraîneur soit là**).

Les parents ne sont pas acceptés dans le gymnase pendant les entraînements, exception faite pour les cours de baby gym 2-3 ans pour lesquels la présence d'un parent est obligatoire.

IV – TENUE ET ACCESSOIRES

- Les cheveux doivent être attachés pour des questions de confort et de sécurité.
- Groupes Baby gym, Eveil gymnique, Loisirs et Ecole de gym (initiation gymnique) : Tenue libre
- Groupes compétitifs: Justaucorps et veste du club obligatoires lors des compétitions. Pour les entraînements, une tenue correcte est exigée : tee-shirt ou débardeur, short ou jogging.
- Une bouteille d'eau ou gourde au nom du/de la gymnaste est obligatoire

En ce qui concerne les chaussures, les enfants peuvent être pieds nus ou porter des chaussures adaptées et réservées à la pratique de la gymnastique.

V - LES COMPETITIONS

A) QUI EST CONCERNE ?

Il existe des groupes non compétitifs pour les enfants ne désirant faire que du loisir.

Pour les autres groupes les dates de compétitions sont communiquées dès qu'elles sont connues. **Vous êtes alors priés de nous informer de la participation ou de l'absence** de votre enfant aux compétitions. Le club se réserve le droit de demander le remboursement de l'engagement s'il y a annulation de la participation pour des raisons non médicales.

B) PARTICIPATION FINANCIERE

Pour les déplacements lors des compétitions, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des familles.

C) TRANSPORT

Le transport des gymnastes, entraîneurs et juges est assuré par les parents des gymnastes, dans l'idéal par roulement. Si le transport des entraîneurs et des juges ne peut pas être réalisé, le club se réserve le droit d'annuler l'engagement de l'équipe à la compétition, les frais d'engagement étant impactés sur les parents des gymnastes concernés.

VI - LES STAGES

Des stages sont organisés au cours de saison. Les gymnastes concernés seront avisés dans les meilleurs délais.

Une participation financière sera demandée pour chaque stage. Le montant en sera fixé à l'avance.

VII – RAPPEL

Le club se réserve le droit de radier tout membre ayant une attitude, un comportement, une tenue non correcte ou en cas de non-paiement des cotisations même partiel.

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge : _____ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.



Attestation
(Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant légal de l'enfant :

Club : AVENIR D'AMBOISE GYMNASTIQUE

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison 2025/2026

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à le

Signature



AUTORISATION PARENTALE FICHE D'URGENCE



Je soussigné/nous soussignés,

Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur

Nom, Prénom :

Date de naissance :

N° de licence (13 chiffres) :

- L'autorise/l'autorisons à participer, tout au long de la saison sportive 2024/2025, à toutes les activités organisées par le club de gymnastique Avenir d'Amboise Gymnastique

En cas d'accident, les responsables du club de gymnastique Avenir d'Amboise Gymnastique s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- J'accepte/nous acceptons que mon/notre enfant soit hospitalisé/e en cas d'urgence et j'autorise/nous autorisons les responsables du club de gymnastique Avenir d'Amboise Gymnastique à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant.

Informations à caractère d'urgence

Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer « RAS »

Groupe sanguin.....

Allergies :

Contre-indications médicamenteuses :

Problèmes médicaux à caractère d'urgence :

Traitements réguliers :

Directives médicales en cas d'urgence :

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de téléphone du domicile des parents :

N° de téléphone du travail de la mère : N° de mobile :

N° de téléphone du travail du père : N° de mobile :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de prévenir les parents rapidement :

.....